



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/La-difficile-transition>

La difficile transition

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 891 - juillet 1990 -

Date de mise en ligne : lundi 16 mars 2009

Date de parution : juillet 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Les bouleversements successifs qui ont eu lieu en URSS et dans les pays de l'Est ont pris de court nos politologues ou économistes distingués. Bien malin, en effet, serait celui qui pourrait prédire aujourd'hui comment vont évoluer ces pays sur lesquels souffle un vent de liberté. Car aux problèmes économiques s'ajoutent les conflits nationaux, religieux, culturels, lesquels sont parfois exacerbés par les difficultés quotidiennes qui incitent à chercher des boucs émissaires.

Souhaitons que M. Gorbatchev utilise ses pouvoirs présidentiels dans la bonne direction et ne sombre pas dans un dirigisme néostalinien. La façon de traiter le problème de l'indépendance de la Lituanie aura, à cet égard, valeur de test.

La mutation du communisme totalitaire vers une économie de marché, sans restauration d'une sorte de "capitalisme libéral", représente un difficile numéro d'équilibre. Et l'on peut être inquiet sur la remise à flot d'économies exsangues, sauf à envisager une sorte de nouveau plan Marshall. Car l'expérience de l'endettement des pays sous-développés nous prouve qu'il ne suffit pas d'octroyer des crédits pour rétablir un sacro-saint équilibre. Les pays endettés peuvent déjà à peine rembourser les intérêts des emprunts contractés, au détriment du niveau de vie des peuples ainsi pressurisés par les financiers internationaux.

Mais cette situation interpelle aussi les distributistes, ou tous ceux qui dans la classe politique répètent à satiété comme des perroquets les mots "égalité, solidarité" et se donnent bonne conscience avec l'instauration du RMI qui n'est pourtant qu'une bien modeste aumône, et ne règle ni le problème de l'insertion, ni celui de la pauvreté. Les statistiques le prouvent, les inégalités s'accroissent.

Dans mon article sur "le communisme en question" (1), je suggérais une évolution vers une économie distributive mixte, et la rédaction de notre périodique me demandait de préciser ma pensée. Le problème qui nous est posé est simple. Les thèses de l'économie distributive se résument brièvement ainsi : remplacement du travail actuel par un service social pour tous, abolition du salariat par l'octroi d'un revenu social égal pour tous, remplacement de la monnaie actuelle par une monnaie de consommation non thésaurisable gagée sur la production, financement des investissements par les collectivités, suppression des impôts, la monnaie étant mise proportionnellement à la production, ce qui évite de prendre aux uns pour donner aux autres.

Or quand on connaît la complexité des rouages économiques actuels et du système financier capitaliste marchés financiers, spéculation boursière, taux d'intérêt, taux de change, etc... croire qu'on pourra changer un système aussi complexe pour le remplacer immédiatement par une économie distributive idéale relève de l'utopie. Et c'est donc bien naturellement qu'il faut envisager une période transitoire où cohabiteront forcément des rouages de l'ancien système et des mesures distributistes qui permettraient de s'orienter progressivement vers l'économie distributive, d'où cette expression "économie distributive mixte".

La Grande Revue de juillet 1989 a inséré, par exemple, un article de Guy Denizeau sur la "monnaie verte" qui permettrait de distribuer les produits de consommation excédentaires. Nos camarades du Mouvement pour l'Autogestion Distributive ont publié en septembre/octobre 1987 un numéro spécial sur les alternatives monétaires, rappelant les expériences de Wörgl (Autriche) en 1931/1932, et de Lignières-en-Berry en 1956/1957.

De même, les travaux de l'OURS (Office Universitaire de Recherche Socialiste) (2), publiés dans son n°

La difficile transition

186 de janvier 1988 sur la "contribution à une réponse au défi du chômage" n'ont, à mon avis, pas reçu l'accueil qu'ils méritaient.

Partant de la nécessité du partage du travail, les auteurs abordaient le problème du partage des revenus. Les salariés acceptant le travail à mi-temps recevraient un salaire proportionnel à ce temps, plus un deuxième salaire technique représentant un salaire technologique d'environ 40 du salaire perdu, proportionnel au travail des machines. Le financement serait assuré par une redistribution du budget technique, complétée par une contribution sociale. Selon les auteurs, 30 % de salariés à mi-temps permettraient de résorber le chômage. Sans doute, le passage à l'économie distributive serait préférable, mais pourquoi ne pas tenter, à titre transitoire et expérimental, cette formule de partage du travail et du deuxième salaire ?

Si l'on nie la nécessité de cette période transitoire, qu'on indique alors clairement comment on peut passer subitement d'une économie mercantile à une économie distributive ? J'avais déjà écrit un plaidoyer "pour une adaptation de nos techniques" qui n'a rencontré qu'incompréhension (3). Mais je n'ai reçu aucune réponse satisfaisante sur les modalités transitoires d'un passage à l'économie distributive. Puisque nous sommes à l'époque des sondages d'opinion, je joins ci-après un questionnaire destiné aux lecteurs et abonnés de la Grande Revue. Je souhaite qu'ils soient nombreux à y répondre.

Je crois que si nous voulons progresser et développer nos techniques dans l'opinion publique, il faut absolument pouvoir répondre aux questions sur cette période transitoire inévitable (4).

(1) Voir GR n° 887

(2) OURS, 86, rue de Lille 75007 Paris, tél. 45 55 08 60

(3) Voir GR n° 838

(4) NDLR - La G.R. n'a jamais esquivé ce débat, comme en témoignent de nombreux articles et il n'a jamais été question d'instaurer l'E.D. tout de suite. Le sondage est en ce sens un peu piégé par son auteur.